



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Améliorer la politique de l'emploi et la politique industrielle

Question écrite n° 44735

Texte de la question

M. André Villiers interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la pénurie de main-d'œuvre et la politique industrielle du Gouvernement dans les territoires. Dans l'Yonne, il cherche toujours les effets de la politique de l'emploi. Les entreprises peinent à embaucher et doivent débaucher leurs concurrents, sous peine de renoncer à des chantiers et des marchés. Elles peuvent même être condamnées à fermer. Les secteurs les plus en tension restent le bâtiment, le commerce, l'hôtellerie-restauration et l'agriculture. La pénurie concerne aussi les maçons, les couvreurs, les boulangers. Cette pénurie de main-d'œuvre naît de rendez-vous manqués entre l'offre et la demande d'emploi. S'y ajoutent : l'absence d'une communication originale ciblant efficacement les jeunes pour faire connaître et valoir l'image de ces métiers ; une différence toujours trop ténue entre les revenus du travail et les revenus du chômage en dépit de la réforme de l'assurance chômage à l'automne 2021 ; et un déficit d'attractivité de certains territoires ruraux et campagnes perçus comme manquant d'animation. Dans l'Yonne, il cherche aussi les effets de la politique industrielle du Gouvernement. Le dossier Benteler risque d'engendrer un chômage colossal et l'accélération de la désindustrialisation de tout un territoire. À Migennes, la fermeture de l'usine de l'équipementier automobile menace directement 400 emplois et indirectement 1 600 personnes, dans un bassin d'emploi déjà lourdement sinistré où le risque de précarité économique et sociale est élevé. Toutes les parties prenantes ont attendu du Gouvernement la manifestation d'une volonté politique déterminée pour identifier les voies et les moyens d'une solution réaliste et durable, respectueuse des salariés, de leurs familles et de l'emploi. Il n'y a pas de fatalité économique et industrielle. « Nouveau pacte productif » en 2019, « plan de relance » en 2020, « programme France 2030 » en 2021 : le Gouvernement n'a cessé d'afficher l'ambitieuse réindustrialisation de la France. Mais il semble toujours peiner à prévenir la simple désindustrialisation du pays, une désindustrialisation qui nourrit le déficit abyssal de la balance commerciale : 84,7 milliards d'euros en 2021, un triste record illustrant la perte de la souveraineté commerciale et industrielle. Il lui demande comment le Gouvernement compte améliorer la politique de l'emploi - avec notamment la recherche concrète d'une main-d'œuvre pour des milliers d'artisans et de TPE-PME - et la politique industrielle dans les territoires.

Données clés

Auteur : [M. André Villiers](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44735

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2022](#), page 1443

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)